

	<p>Réunion du CS de l'UMR 6566 du 14 juin 2022, 9 h – 11 h 45 Visio et présentiel,</p> <p>Compte-rendu / relevé de décisions</p>	
---	--	--

Marie-Yvane Daire, Directrice

**Membres du CS présents :** L. Laporte, V. Bernard, V. Defente, G. Dieulefet, M. Monteil, J. Mouchard, E. Bertrand, E. Paillet, N. Naudinot, C. Le Carlier, M.Y. Daire

**Membres invités :** A. Delahaie

Sujet	Objet/Informations	Décision/Action/Commentaires
<p><b>CONTEXTE : (rappel des conclusions du CU/CS de mars)</b></p>	<p><b>Evolution des missions du Conseil Scientifique et l'articulation des différentes instances de gouvernance du CReAAH</b> Présentation de l'organigramme Conseil Scientifique : instance facultative, mise en place dans le cadre du précédent contrat mais dont le rôle a jusqu'ici été relativement limité. Constitué par les responsables d'équipes et de plateforme.</p>	<p><b>Première réunion du CS le 21 février</b> Souhait des membres du CS et de la direction de faire évoluer ce rôle en le rendant plus dynamique dans la politique scientifique de l'unité.</p>
	<p><b>« BUDGET » (« commun »)</b>, géré par le CS dans l'objectif de dynamiser la recherche au sein de l'unité.</p>	<p>La direction annonce qu'une « enveloppe » annuelle de 30 K€ est envisageable (en comptant l'aide aux équipes) Rappel des <b>dispositifs existants</b> et maintenus : - soutien aux équipes : 2 k€ allouée/an/par équipe pour l'animation, quel que soit le nombre de membres - soutiens individuels aux doctorants : 400 €/an pour participation/présentation à un colloque - soutien à l'organisation de la journée de doctorants (2 K€/an)</p>
	<p>La typologie des missions définies par le CS concerne : l'animation scientifique, le soutien aux doctorants et post-docs (sur AAP ?), le</p>	<p>Sont exclus des missions du CS : les demandes de missions de membres, le fonctionnement courant des</p>

Conseil Scientifique du 14 juin 2022

	<p>soutien à l'organisation de colloques par des membres du CReAAH, les réponses aux AAP (incitation, projets transverses à plusieurs équipes ?).</p> <p>Le CS devra mener une réflexion sur les modalités de fonctionnement, d'équité entre les équipes. Période de rodage d'un an.</p> <p>Autres questions à débattre ultérieurement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attractivité de candidats CNRS ?</li> <li>- Aide à la publication/édition (hors financement des traductions ; à discuter pour ce qui concerne les revues « payantes),</li> <li>- Stages de masters ?</li> </ul>	<p>sites, de la plateforme et des RH qui incombent à la direction (DU et DUA's).</p> <p>Au-delà du support financier, le CS entend apporter son éclairage, sa connaissance des projets et AAP existants</p>
<b>Discussions du 14 juin 2022</b>		
<b>Prérogatives et rôle du CS</b>	<p>Des échanges internes aux équipes ont eu lieu préalablement à cette réunion.</p> <p>Pendant la réunion, nombreux échanges et discussions sur les propositions.</p> <p>Le rôle du CS s'avère fort utile et légitime pour les collègues qui sont loin des APP (SRA par exemple)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pilotage scientifique</li> </ul>	<p>Les membres du CS présents ne se prononcent pas en faveur d'un rôle stratégique de « pilotage de la recherche » pour l'instant mais plutôt sur les leviers, notamment l'attractivité.</p> <p>Pilotage scientifique oui mais avec mesure, c'est-à-dire en laissant aussi place aux bonnes surprises, en laissant la recherche se faire...</p> <p>Chaque représentant d'équipe s'exprime et les présents se rejoignent sur les points suivants : somme gérée dans un pot commun, quelle que soit à destination <u>prioritairement</u> des jeunes docteurs et des doctorants. Crédits incitatifs pour lancer une dynamique favorisant notamment l'attractivité du labo.</p> <p>Les discussions font apparaître des réserves sur le caractère un peu artificiel de projets transversaux à des équipes qui sont déjà transversales.</p>
<b>Objectifs</b>	<b>Développer l'attractivité de l'unité</b> (post-doc notamment)	<p>Identifier des candidats potentiels, déposer des projets (ANR, ERC, autres) intégrant du contrat post-doc.</p> <p>L.L. Suggère que la direction du CReAAH exerce une veille notamment en direction des représentations du CNRS à l'étranger, se positionner en tant qu'unité</p>

		d'accueil. Travailler aussi sur les post-doc sortants pour nos docteurs.
	<b>Accompagner les jeunes chercheurs</b> (doctorants et docteurs). Importance de la labellisation. Favoriser l'organisation de séminaires/colloques par les doctorants et jeunes chercheurs (ligne budgétaire de 2K€/an sanctuarisée par la direction du CReAAH, voir si elle est suffisante).	<b>Proposition collégiale :</b> Mise en place d'un AAP (blanc pour l'instant) destiné aux doctorants du CReAAH et aux jeunes docteurs (CReAAH et autres unités), en association avec un membre permanent du CReAAH (ITA/BIATSS, Chercheur, Enseignant-Chercheur). Principes généraux : 2 AAP/an Volant financier global annuel : ±7 K€ Document de l'AAP en cours d'élaboration. <i>Attention à ne pas mettre en place un processus trop lourd à gérer pour le CS.</i>
	<b>Favoriser les interactions entre membres et équipes</b> Voir l'angle d'attaque proposé par V.D. sur « les 30 ans du CReAAH » ?	Rôle de conseil et d'information sur les AAP existants (cf tableau général en préparation, <b>à actualiser par tous</b> ).
<b>Finances</b>	Garder une souplesse de fonctionnement	Si les équipes ne dépensent pas la somme annuelle de 2 k€, possibilité de réaffecter cette somme dans le cadre des APP (2 <sup>ème</sup> appel)
<b>Recrutements</b>	Candidats au concours CNRS : il est fondamental que les responsables d'équipes donnent leur avis, ce qui permet également d'avoir une vision du vivier et de l'attractivité des équipes. Le CS donnera son avis sur les demandes d'affectation au CReAAH des candidats, les lettres seront rédigées et signées par l'un des membres du Conseil de direction (DU ou DUA) ( <i>Rappel : MYD ne peut plus faire les lettres pour les candidats en section 31 du fait de son appartenance au Comité National</i> )	NB : en moyenne, une douzaine de candidats/an postulent sur le CReAAH (en 1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>e</sup> choix) (sections 31 et 32 confondues). Calendrier : les demandes de lettres d'acceptation arrivent entre Noël et jour de l'an en général => disponibilité et réactivité des responsables d'équipes. En raison de la période, nécessité d'un outil facile d'accès ( <i>cf infra Fonctionnement</i> )
<b>Lien avec la formation</b>	Masters : financements possibles de stages sur appel à projets inclus dans la politique des établissements : Le Mans Université, Nantes et MSH Ange Guépin, l'OSUR, INRAP), le problème se pose pour les chercheurs  Dans un premier temps, il serait bon de disposer d'une liste des sujets de master proposés. A discuter : la place de la Préhistoire	Compte tenu des sources possibles et de l'hétérogénéité des situations, le CS ne se prononce pas en faveur d'une attribution de financements de stages de master par l'unité.  Mise en place d'un tableau à enrichir régulièrement ( <b>tous</b> ) avec les sujets de masters proposés. J.M. alerte

	<p>dans les maquettes de formation et, plus globalement, l'articulation recherche/formation au CReAAH.</p>	<p>sur le fait de donner des sujets faisables dans les temps impartis pour éviter des redoublements massifs.</p>
<b>Fonctionnement</b>	<p>Un « espace partagé » de type Google Drive ou OneDrive sera mis en place pour favoriser le travail collaboratif sur les dossiers et documents</p>	<p><b>MY</b> : voir avec O. Troccaz et propose rapidement quelque chose. On y mettra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les dossiers des candidats CNRS</li> <li>- les tableaux des AAP externes</li> <li>- les dossiers des réponses aux AAP internes</li> </ul>
<b>Autres points à traiter dans une prochaine réunion</b>	<p>La question de l'aide à l'édition par le CReAAH (revues, monographies) actuellement limitée à une dotation symbolique de 500€/publication.</p> <p>La question du soutien aux publications d'articles (la traduction est actée mais reste la question des « revues payantes », à concilier avec les consignes des tutelles. Se positionner aussi sur le projet de « revue d'archéologie » porté par l'Inee (N. Teyssandier).</p> <p>La question de l'examen par le CS du soutien à l'organisation de colloque (traité par la direction jusqu'ici) et de séminaires (SAO ?).</p>	
<b>Conclusions</b>	<p>Ces propositions seront soumises au prochain CU de juin</p>	

La séance est levée à 11h45